

Montréal, le 10 janvier 2024

Monsieur Benoit Charette  
Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,  
de la Faune et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7  
[ministre@environnement.gouv.qc.ca](mailto:ministre@environnement.gouv.qc.ca)

ENVOYÉ PAR COURRIEL

**Objet : Importance du projet d'optimisation et d'ajout d'un nouveau procédé thermique de RSI Environnement**

Monsieur le Ministre,

Le Conseil des entreprises des technologies environnementales du Québec (CETEQ) représente les principaux acteurs de l'économie verte du Québec. Nos membres travaillent quotidiennement afin de protéger l'environnement, assurer une saine gestion des matières et lutter contre les changements climatiques. C'est pourquoi nous vous faisons part de nos observations quant à un projet porteur pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec entier.

Le 15 novembre dernier, vous avez mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise par RSI Environnement (le projet). Compte tenu du rôle important que ce projet aura pour la protection de l'environnement et l'essor économique régional, il convient de souligner plusieurs aspects qui rendent ce projet vital pour l'économie verte québécoise.

Depuis plus de 25 ans, RSI Environnement accueille et traite de manière sécuritaire des sols et des matières contaminées dans le parc industriel de Saint-Ambroise. 6,000 tonnes métriques de contaminants ont déjà été détruits avec une efficacité de décontamination supérieure à 99% et l'entreprise continue d'effectuer des évaluations sur ses opérations pour maintenir le plus haut standard de performance environnementale.

Au cours de ses années d'opération, l'entreprise s'est établie comme joueur incontournable de la valorisation des matières contaminées. Avec l'objectif de consolider cette expertise et de pérenniser sa saine gestion des contaminants, RSI propose de bonifier ses autorisations gouvernementales et d'intégrer un second procédé thermique à son site. D'une part, de nouvelles autorisations permettraient d'élargir la variété des

sols et des matières contaminés traités. De plus, une nouvelle unité thermique optimiserait les opérations, rendant la valorisation provenant des résidus possible.

D'un point de vue environnemental, RSI et son procédé de désorption thermique à haute température ont fait leur preuve après près de 800,000 tonnes de sols contaminés traités. Le projet proposé soutiendrait le détournement efficace et sécuritaire de certaines matières résiduelles de l'enfouissement. Cet avantage majeur cadre non seulement avec la vision des 3RV-E, mais également avec la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. De surcroît, RSI pourrait traiter et valoriser un plus grand éventail de matières résiduelles dangereuses et non dangereuses, de sols et d'eau contaminée considérée comme non traitable avec une bonification des autorisations gouvernementales actuelles. À nouveau, en l'absence de ces débouchés de valorisation, les matières dangereuses ou non dangereuses seront éliminées, évitant ainsi toute valorisation et ajoutant un flux de matière vouée à l'enfouissement alors que les objectifs environnementaux sont à l'inverse.

Finalement, le rayonnement de l'économie locale et régionale figure également dans les bénéfices notables du projet. En plus d'ajouter un potentiel de 10 postes aux 60 emplois déjà créés, le projet pourrait catalyser un potentiel d'au moins 25 millions \$ en investissements pour Saint-Ambroise, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et le Québec entier. Le CETEQ est d'avis que ces avantages pécuniaires, combinés au bénéfices tangibles pour le traitement des matières contaminées, témoignent de l'importance du projet pour continuer de bâtir l'économie verte à laquelle nous aspirons tous.

Le CETEQ souligne ainsi son appui à la réalisation du projet de RSI Environnement à Saint-Ambroise. Celui-ci cadre parfaitement avec la vision de notre association, soit d'assurer un climat d'affaires compétitif tout en favorisant la protection de l'environnement.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,



**Kevin Morin**

Directeur général

Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec

1115, rue de Louvain Est, bureau 204

Montréal (Québec) H2M 2A6

Copie conforme : Mme Marie-Eve Fortin, présidente de la commission d'enquête,  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

M. Joseph Zayed, membre de la commission d'enquête, Bureau  
d'audiences publiques sur l'environnement